

Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Dans les sociétés démocratiques, l'École, de la maternelle aux études supérieures, est considérée comme l'institution qui permet de réaliser l'idéal d'égalité des chances en offrant aux individus une possible ascension sociale. Quelles sont les missions de l'école ? Comment a-t-elle évolué ? Son objectif est-il atteint ? Comment expliquer la persistance des inégalités de réussite scolaire ?

I- Quel est le rôle de l'école dans les sociétés démocratiques ?

A- L'École, lieu de transmission de normes, de valeurs et de savoirs permet l'égalité des chances

Doc.1, Doc.2, doc.3, doc.4

Doc.1

- 1. Gratuite : l'école n'est pas payante, ce qui permet son accès au plus grand nombre. Avant cette loi, seuls les enfants des milieux favorisés pouvaient y accéder ; laïque : l'école ne repose sur aucun fondement religieux ; obligatoire : tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, doivent suivre une scolarité. Rq : c'est l'instruction qui est obligatoire, elle peut être menée ou non au sein de l'institution scolaire.*
- 2. De plus en plus d'enfants, quel que soit leur milieu d'origine, accèdent à l'école et y suivent un même enseignement, des programmes communs qui permettent la diffusion d'une culture commune ; on y transmet les mêmes normes et valeurs.*
- 3. Selon Antoine Prost, avec les lois de Jules Ferry, l'école doit former des jeunes ayant un esprit critique qui seront des citoyens éclairés. En diffusant une culture commune, l'école permet de construire des consciences nationales et démocratiques.*

Doc.2

- 1. On peut faire l'hypothèse que Yacine est issu d'un milieu populaire. La vidéo est extraite du documentaire « Les défricheurs » de Fabien Truong et Mathieu Vade pied (2019) qui relate le parcours d'élèves scolarisés dans un établissement de Seine-Saint-Denis.*
- 2. Il a intégré une double licence très sélective par ses bonnes appréciations sur son bulletin scolaire.*
- 3. On peut parler d'égalité des chances car ce jeune homme a réussi à intégrer le cursus sélectif qu'il souhaitait en dépit de son origine sociale.*

Doc.3

- 1. Cette phrase signifie que les positions sociales sont méritées et non héritées ; elles sont liées au mérite et non à l'origine sociale ce qui renvoie à la notion d'égalité des chances.*
- 2. L'école favorise l'égalité des chances en donnant sa chance à tout le monde indépendamment de son milieu social, de son sexe... Seuls le mérite et les efforts des individus comptent.*
- 3. Le diplôme est supposé refléter le talent et les efforts des individus, il atteste leur niveau de qualification et permet leur insertion professionnelle.*

Doc.4

- 1. Les objectifs assignés à l'école sont l'égalité des chances et la lutte contre les inégalités.*
- 2. Le postulat est que tous les enfants ont la même capacité d'apprendre et de progresser, la mixité sociale doit être effective.*
- 3. C'est important pour atteindre l'objectif d'égalité des chances que s'est donnée l'école.*

L'école permet de transmettre des savoirs, des savoir-faire mais aussi une culture commune (normes et valeurs) favorable à l'épanouissement de l'individu.

L'école est obligatoire, de trois à seize ans, ce qui permet à tous les enfants de suivre une scolarité, quel que soit leur milieu social.

L'école vise à former des jeunes pour qu'ils soient capables d'exercer leur esprit critique et d'être des citoyens éclairés, c'est aussi un espace d'apprentissage de la démocratie (par exemple en organisant des élections de délégués), d'élévation des consciences sur la question de l'égalité hommes/femmes ou encore des enjeux du développement durable

L'école vise également l'égalité des chances qui suppose que tous les individus ont les mêmes chances de réussite et donc d'accès aux positions sociales les plus valorisées dans la société indépendamment de leur origine sociale. En sélectionnant les individus sur le mérite, donc sur les efforts personnels de chacun, l'école favorise l'égalité des chances en donnant sa chance à tout le monde indépendamment de son milieu social, de son sexe, de son ethnie...

Enfin, l'école délivre des diplômes qui attestent d'un niveau de qualification qui détermine en grande partie le destin professionnel des individus. En effet les diplômés assurent de meilleures conditions d'insertion professionnelle : en 2016, les non-diplômés connaissent un taux de chômage 4 fois plus élevé que celui des diplômés du supérieur long.

B- Les évolutions de l'école depuis 1950

1- Un accès croissant à l'école

Doc.5, doc.6, doc.7

Doc.5

- 1. L'instruction est devenue obligatoire avec les lois de Jules Ferry en 1881-1882 (III^e République).*
- 2. Les réformes qui ont permis d'unifier le système scolaire sont : l'ouverture de l'enseignement secondaire aux filles, un programme du secondaire et un baccalauréat unique pour les garçons et les filles (1924), les écoles mixtes (1965), le collège unique (1975).*

Doc.6

- 1. La loi Haby (collège unique -1975) a permis l'accès de tous les élèves au collège, ils reçoivent un enseignement identique de la 6^e à la 3^e.*
- 2. La loi Haby et la diversification des filières : le bac technologique (1968), le bac professionnel (1985), l'école obligatoire à partir de 3 ans (2019).*

Doc.7

- 1. Selon l'Insee, en 1985-1986, en France métropolitaine, sur 100 jeunes âgés de 16 ans au 1^{er} janvier, 91,4 en moyenne sont scolarisés.
Selon l'Insee, en 2015-2016, en France hors Mayotte, 94,8% des jeunes âgés de 16 ans au 1^{er} janvier sont scolarisés.
Selon l'Insee, en 2015-2016, en France hors Mayotte, 45,7 des jeunes âgés de 14 à 29 ans au 1^{er} janvier sont scolarisés.*
- 2. Entre 1985 et 2016 le taux de scolarisation moyen pour les jeunes âgés de 14 à 29 ans a augmenté : il est passé de 35,6% à 45,7% soit une hausse de 10,1 points sur la période. Il a surtout augmenté pour les 17-25 ans.*
- 3. Ces évolutions s'expliquent par les lois mises en place (cf. doc.6).*

Longtemps réservée aux enfants de milieux privilégiés, l'école s'est profondément transformée à partir du XIX^e siècle grâce à une série de réformes.

L'allongement de la durée de la scolarité obligatoire (dès 3 ans depuis 2019), l'instauration du collège unique, ont permis à tous, quel que soit son milieu social, d'accéder à l'école. Le **taux de scolarisation**, qui mesure la part d'élèves d'un âge déterminé scolarisés par rapport aux jeunes de cet âge, en témoigne : entre 1985 et 2006, le taux de scolarisation moyen pour les jeunes de 14 à 29 ans a augmenté en passant de 35,6 % à 45,7 %, soit 10,1 points de plus. Il a surtout augmenté pour les 17-25 ans. Les jeunes sont donc scolarisés plus longtemps bien au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire (16 ans). Les sociologues parlent de massification pour désigner l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés liée à l'obligation et à la gratuité de l'école de 3 à 16 ans.

La diversification des filières avec la création des baccalauréats technologiques en 1968 et des baccalauréats professionnels en 1985 a permis à plus de jeunes de poursuivre des études.

2- Une massification qui ne signifie pas démocratisation

Doc.8, doc.9

Doc.8

- 1. En France, en 2018-2019, 12% des étudiants sont des enfants d'ouvriers.
En France, en 2018-2019, 2% des étudiants en écoles normales supérieures sont des enfants d'ouvriers.*

2. Les enfants d'ouvriers représentent près du quart des étudiants en STS et les enfants de cadres plus de la moitié des étudiants en CPGE et prépas intégrées : en 2018-2019, 24% des étudiants en STS sont des enfants d'ouvriers et 53% des étudiants en CPGE sont des enfants de cadres.

3. Les enfants d'ouvriers sont sur-représentés en STS (ils représentent près du quart des étudiants) et sous-représentés en CPG, c'est l'inverse pour les enfants de cadres : en 2018-2019, 24% des étudiants en STS sont des enfants d'ouvriers alors qu'ils ne représentent que 12% des étudiants et plus de la moitié des étudiants en CPGE sont des enfants de cadres (53%) alors qu'ils représentent le tiers des étudiants.

Doc.9

1. Le passage souligné renvoie à la notion d'égalité des chances et à la méritocratie.

2. La démocratisation quantitative correspond au processus au cours duquel le nombre d'individus faisant des études augmente.

3. La massification signifie une augmentation des effectifs scolarisés et donc une hausse de l'accès à l'école, mais on observe toujours des inégalités des chances d'accès aux filières les plus sélectives et diplômes prestigieux. Il n'y a donc pas réellement démocratisation puisque les filières les plus prestigieuses sont davantage accessibles aux plus favorisés.

Si la massification est incontestable, on observe toujours des inégalités des chances d'accès aux filières les plus sélectives et aux diplômes prestigieux, il n'y a donc pas réellement démocratisation. La démocratisation qualitative signifierait que les filières les plus prestigieuses sont accessibles autant aux plus favorisés qu'aux plus défavorisés. Il s'agit davantage d'une démocratisation quantitative qualifiée de ségrégative car même si les effectifs scolarisés augmentent, les filières restent typées socialement, l'accès à certaines filières dépend largement de l'origine sociale des individus : en 2018-2019, 43 % des étudiants en formations d'ingénieurs sont des enfants de cadres supérieurs contre 9% d'enfants d'ouvriers ; il y a donc près de 5 fois plus d'enfants de cadres supérieurs que d'enfants d'ouvriers dans ces formations. Les enfants d'ouvriers sont par contre plus nombreux dans les STS (études courtes menant au BTS) : en 2018-2019, alors que 12% des étudiants sont des enfants d'ouvriers, près du 1/4 des étudiants en STS sont des enfants d'ouvriers (24%). Les enfants de cadres sont quant à eux sur-représentés dans les CPGE ou dans les Écoles normales supérieures : en 2018-2019, 53% des étudiants en CPGE et prépas intégrés sont des enfants de cadres, ils sont 7,6 fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers dans cette filière.

II- Comment expliquer la persistance des inégalités de réussite scolaire ?

A- Les inégalités scolaires peuvent s'expliquer par le rôle du capital culturel

Doc.1, doc.2

Doc.1

1. C'est le capital culturel transmis par la famille qui explique les inégalités de réussite scolaire.

2. Ce capital, transmis par des pratiques culturelles (lecture, visite de lieux culturels...) contribue à la réussite scolaire car il est proche des exigences de l'école et favorise ceux qui sont les mieux dotés.

Doc.2

1. Le capital culturel correspond aux diplômes d'un individu, à ses connaissances et aux biens culturels possédés.

2. Le capital culturel se transmet lors de la socialisation puisque des manières de faire et de penser sont transmises.

3. Il existe des inégalités de chances de réussir à l'école dans le sens où l'école valorise le capital culturel de la classe dominante ; ce sont donc les membres de cette classe qui réussissent mieux à l'école et vont occuper les postes les plus prestigieux. Ils héritent donc de la position sociale de leurs parents, d'où le titre de l'ouvrage de Bourdieu et Passeron, Les Héritiers.

L'inégale dotation en capital culturel est une variable explicative des inégalités de réussite scolaire. Les attentes de l'école ne sont pas socialement « neutres » puisqu'elle valorise la culture que les classes dominantes parviennent à imposer comme légitime. Ce capital culturel, défini comme l'ensemble des biens culturels, connaissances, savoir-faire et savoir-être, transmis par la famille au cours du processus de socialisation, joue un rôle essentiel. Les enfants issus des familles les mieux dotées héritent d'un volume élevé de capital culturel favorisant leur réussite scolaire contrairement aux enfants des classes populaires

qui ne disposent que du capital culturel transmis par l'école. En exigeant des élèves qu'ils maîtrisent des savoirs qu'elle ne leur a pas transmis, en valorisant ceux qui peuvent mobiliser le capital culturel acquis dans les familles, l'école légitime ces inégalités de dotation et favorise la reproduction sociale. Or, les inégalités de réussite scolaire ne sont pas perçues comme étant étroitement liées à l'inégale dotation des individus en capital culturel, elles sont considérées comme la juste rétribution du « talent » et de « l'effort » de chacun.

B- Les investissements des familles

Doc.3

- 1. Le capital culturel joue un rôle important dans la réussite scolaire mais il faut également tenir compte du capital économique qui favorise l'investissement des familles.*
- 2. Le capital économique favorise le financement des activités culturelles et de loisirs, d'activités parascolaires : voyages linguistiques, cours particuliers... Les parents qui disposent d'un capital économique élevé peuvent consacrer plus de temps à l'accompagnement de leurs enfants dans des activités qui favorisent leur réussite scolaire. À l'inverse, dans les familles monoparentales où les ressources financières sont limitées (un seul revenu), les parents*

L'investissement inégal des familles explique aussi les inégalités de réussite scolaire.

Les familles des classes moyennes et supérieures s'impliquent davantage dans la scolarité des enfants et développent chez eux des compétences langagières ou cognitives et des dispositions favorables à la réussite scolaire par le choix des jeux et des activités qu'elles leur proposent. Parce qu'elles disposent d'un capital économique élevé, ces familles peuvent financer des voyages linguistiques, des cours particuliers ou peuvent consacrer plus de temps à l'accompagnement de leurs enfants dans des activités qui favorisent leur réussite scolaire.

Ces pratiques sont, de manière générale, moins fréquentes dans les familles de classes populaires qui faute de ressources culturelles ou économiques suffisantes ne peuvent pas apporter un soutien efficace à leur enfant.

Les configurations familiales qui correspondent au type de structure familiale (couple avec enfant, famille monoparentale...) influencent également la réussite scolaire : par exemple, dans les familles monoparentales, les ressources financières sont limitées, les enfants ont plus de mal à accéder à certaines pratiques culturelles ; par ailleurs, le temps disponible pour les accompagner dans leur scolarité peut être plus restreint.

À l'inverse, la place dans la fratrie peut avoir une influence positive sur le parcours scolaire d'un élève qui peut bénéficier de l'aide de frères et sœurs aînés.

C- Les stratégies des ménages expliquent les inégalités de réussite scolaire

Doc.4, doc.5

Doc.4

1. En 2012-2013, dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, 84% des enfants d'ouvriers non qualifiés ayant obtenu une moyenne comprise entre 12 et 15 au DNB demandent une orientation en seconde générale et technologique.

En 2012-2013, dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, 59% des enfants d'ouvriers non qualifiés ayant obtenu une moyenne comprise entre 10 et 12 au DNB demandent une orientation en seconde générale et technologique.

En 2012-2013, dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, 30% des enfants d'ouvriers non qualifiés ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 au DNB demandent une orientation en seconde générale et technologique.

2. À résultats scolaires identiques, les vœux d'orientation diffèrent en fonction de l'origine sociale. En 2012-2013, alors que 66% des enfants de « cadres, enseignants, chefs d'entreprise et professions libérales » ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 au DNB demandent une orientation en seconde générale et technologique, seuls 30% des enfants d'ouvriers non qualifiés avec des résultats équivalents formulent le même vœu ; les enfants d'ouvriers non qualifiés sont donc 2 fois moins nombreux à s'orienter en seconde générale et technologique.

Doc.5

1. R. Boudon explique les inégalités scolaires par un calcul coût/avantage que les individus effectuent à chaque palier d'orientation. Ils comparent alors le coût/risque d'une année supplémentaire et l'avantage qu'ils en retirent.

2. Les enfants dont les parents ne sont pas diplômés se dirigent vers des études plus courtes, car ils surestiment les risques (risque d'échec, entrée plus tardive sur le marché du travail) et sous-estiment les avantages (travail plus qualifié et salaire plus élevé).

3. L'analyse de R. Boudon permet d'expliquer les données du doc. 1 car on constatait qu'à résultats scolaires équivalents, en fonction de leur origine sociale, les enfants ne font pas les mêmes choix d'orientation. Ceci est dû à un calcul coût/avantage et à une évaluation du risque différents selon le milieu social.

À résultats scolaires équivalents, en fonction de leur milieu social d'origine, les élèves ne font pas les mêmes choix d'orientation : les ambitions scolaires en milieu ouvrier sont plus sensibles aux mauvais résultats que celles des familles de cadres ou d'enseignants, qui opposent une résistance plus forte aux verdicts négatifs de l'institution scolaire. En 2012-2013, alors que 66% des enfants de « cadres, enseignants, chefs d'entreprise et professions libérales » ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 au DNB demandent une orientation en seconde générale et technologique, seuls 30% des enfants d'ouvriers non qualifiés avec des résultats équivalents formulent le même vœu. Les inégalités de parcours scolaires s'expliquent également par des stratégies, des choix rationnels qui résultent d'un arbitrage opéré par les familles. Selon Raymond Boudon, les inégalités scolaires résultent des choix effectués par les individus à chaque palier d'orientation. Les choix d'orientation découlent d'un calcul coût/avantage qui diffère selon le milieu social, et de manière générale, à niveau de diplôme équivalent, les enfants issus des catégories populaires ont tendance à s'orienter vers des études courtes alors que les enfants issus des catégories supérieures s'orientent davantage vers des études longues et ce même si leurs résultats sont mauvais.

D- Le poids de la socialisation selon le genre

Doc.6, doc.7

Doc.6

1. Selon le document, seuls 3% des pilotes dans le monde sont des femmes. En France, 10% des candidats au métier de pilote sont des femmes.

2. Peu de femmes exercent ce métier car des stéréotypes de genre persistent et sont transmis lors de la socialisation et ce métier a longtemps été associé aux hommes, les femmes étant cantonnées aux postes d'hôtesse. Une femme pilote présentée dans le reportage, dont le père est pilote, dit avoir douté car elle ne rencontrait que des hommes exerçant ce métier et une jeune fille dit même ne pas savoir qu'une femme peut être pilote de ligne ce qui explique sans doute le peu de candidats.

Doc.7

1. Selon la Depp, à la session de 2019, parmi les candidats au bac S, 93% des filles ont réussi et 90% des garçons ont réussi. Selon cette même source, parmi les candidats au bac ES, 92% des filles ont réussi contre 89% pour les garçons.

2. Bien que les filles réussissent mieux que les garçons au bac scientifique (3 points de plus), elles sont moins nombreuses à s'orienter vers des métiers dits « masculins ». Ces choix peuvent s'expliquer par le fait que les filles ne sont pas socialisées de la même façon que les garçons, les valeurs et les normes qui leur sont transmises sont différentes : par exemple, l'affirmation de soi et la compétition sont davantage valorisées chez les garçons. Les filles ont donc tendance à se sous-estimer ou à emprunter des parcours qui leur permettent de concilier vie familiale et vie professionnelle, or, exercer le métier de pilote est difficilement conciliable avec la vie familiale.

Les inégalités scolaires ne sont pas seulement liées à l'origine sociale, elles sont également liées au genre. Alors que du début de leur scolarité jusqu'au lycée les filles réussissent mieux que les garçons, lors des études supérieures les inégalités s'inversent, les filières les plus prestigieuses, en particulier les filières scientifiques, sont davantage choisies par les garçons.

La socialisation selon le genre contribue à expliquer les divergences en matière de choix d'orientation des filles et des garçons. Dès le plus jeune âge, les différentes instances de socialisation transmettent aux individus des normes sociales et des valeurs conformes à leur sexe biologique : l'affirmation de soi, la compétition et l'ambition sont davantage valorisées chez les garçons et les rôles féminins attendus à l'âge adulte poussent les filles à s'orienter vers des filières générales et littéraires par exemple.

Le fonctionnement de la salle de classe et les comportements des enseignants peuvent expliquer en partie ces différences de parcours scolaires : en ayant des attentes et en adoptant des attitudes et comportements différenciés selon le sexe des élèves, les enseignants peuvent contribuer à valider, voire à renforcer, les stéréotypes sexués.

E- Le rôle de l'école

Doc.8, doc.9

Doc. 8

- 1. L'effet maître correspond à l'effet des pratiques des enseignants sur la réussite scolaire des élèves.*
- 2. Le poids de l'effet maître est estimé à hauteur de 15 à 25 %, c'est-à-dire que cela peut expliquer jusqu'à un quart la progression des élèves. La personnalité de l'enseignant, son charisme son rapport au savoir et sa méthode pédagogique. Cela est en grande partie dû aux méthodes de l'enseignant.*
- 3. L'effet maître génère des inégalités scolaires, car il explique jusqu'à un quart de la progression des élèves, or les élèves n'ayant pas les mêmes enseignants, cela peut être source d'inégalités.*
- 4. La personnalité de l'enseignant, son charisme, son rapport au savoir et sa méthode pédagogique influencent l'efficacité des professeurs.*

Doc.9

- 1. La ségrégation est un processus de séparation des populations.*
- 2. La ségrégation peut être entre établissements publics, entre les classes d'un même établissement en fonction par exemple des options choisies, entre établissements privés et publics.*
- 3. Cette ségrégation met à mal l'égalité des chances, car les élèves ne suivent pas leur scolarité dans les mêmes conditions. En effet, le nombre d'élèves par classe est plus ou moins important et l'origine sociale des élèves diffère. Or il peut se créer un effet de synergie en favorisant la mixité sociale.*

L'école et son fonctionnement expliquent en partie les inégalités de réussite scolaire.

L'effet maître correspond à l'effet des pratiques des enseignants sur la réussite scolaire des élèves. Cet effet-maître génère des inégalités scolaires et explique jusqu'à un quart de la progression des élèves. Les travaux sociologiques récents montrent que les pratiques pédagogiques actuelles peuvent, par leur caractère implicite et parce qu'elles mobilisent l'autonomie de l'enfant, favoriser les élèves des classes moyennes et favorisées (pédagogie invisible).

La ségrégation spatiale, processus de séparation des populations qui résulte des stratégies mises en place par les familles et cautionnées par l'école, peut expliquer les inégalités de réussite scolaire. Cette ségrégation qui peut être entre établissements publics, entre les classes d'un même établissement (en fonction par exemple des options choisies), entre établissements privés et publics génère des inégalités.

La France est l'un des pays de l'OCDE où l'origine sociale conditionne le plus fortement les trajectoires scolaires. Ces observations sont corroborées par les enquêtes internationales PISA qui montrent une dégradation des résultats des élèves les plus faibles et issus des milieux sociaux les plus défavorisés qui s'accompagne d'une progression des acquis des élèves issus de milieux favorisés.